

1. *Débitrice:* **Brand & Cie en liquidation concordataire**, Moulins, rue Pierre-Pertuis 43, 2710 **Tavannes**
2. *Remarques:* Sont déposés dès le 9 juillet 2003 à l'Office des poursuites de Moutier
  1. l'état de collocation
  2. l'état des revendications et des droits litigieuxUn délai de 20 jours, dès la présente publication, est imparti aux créanciers pour
  1. Intenter action contre l'état de collocation (art. 250 LP)
  2. Demander, sous peine de péremption, la cession des droits de la masse dans le sens de l'art. 260 LP concernant
    - les revendications de propriétés reconnues fondées.
    - les droits litigieux (cessions de créances) pour lesquels le liquidateur et la Commission des créanciers renoncent à intenter action.L'état de collocation des créanciers de la procédure sus-indiquée peut être consulté à l'Office des poursuites de Moutier. Les actions en contestation doivent être introduites dans les 20 jours à dater de cette publication. Sinon, l'état de collocation sera considéré comme accepté.

Jean-Louis Chappuis, ancien préposé aux poursuites  
2800 Delémont

(01071994)